

Directeur de la crèche collective

Cadre A (Infirmier(e) ou Puéricultrice)

Afin de mieux répondre aux besoins des familles, garantir l'épanouissement et la sécurité des jeunes enfants et améliorer la qualité du service public, la Ville de Saint-Quentin met en œuvre une politique d'accueil petite enfance dynamique.

Les équipes des crèches travaillent sur des projets en intra, en partenariat avec les structures culturelles et éducatives de la Ville ou des intervenants extérieurs

Missions principales

Vous pilotez l'établissement d'accueil des jeunes enfants avec l'objectif constant de répondre au bien-être, à la sécurité et aux besoins des enfants, des familles et des équipes grâce aux moyens humains, matériels et financiers mis à disposition, dans le respect de la réglementation et du projet de la municipalité.

Rattaché(e) au responsable du pôle Petite Enfance de la Ville et à la coordinatrice des crèches, vous assurez les missions suivantes :

- Animer le projet d'établissement, concevoir et suivre les projets de la crèche
- Accueillir et orienter les familles, organiser les temps d'échanges en co-éducation
- Animer les équipes : gestion des plannings, des temps de formation, accompagnement quotidien et soutien du personnel dans l'amélioration des pratiques et les problématiques à résoudre, organisation des temps d'échanges réguliers, recrutement, définition des missions
- Identifier et analyser les besoins des enfants et des familles et répondre à leurs besoins
- Faire respecter la réglementation et les procédures médicales, de soin et de sécurité
- Contrôler et optimiser la gestion administrative, la fréquentation, les tableaux de bord liés à l'activité et les commandes
- Travailler dans un partenariat soutenu avec les structures et services municipaux et les acteurs de la petite enfance du secteur

Compétences et qualités requises du candidat

Diplômé(e) infirmier(e) ou puéricultrice, vous disposez d'une légitimité sur les métiers de la Petite Enfance pour avoir exercé soit en direction de structure soit en tant qu'encadrant un service de soins pédiatriques pendant 1 an au minimum.

Manager reconnu pour votre écoute, votre rigueur et votre capacité à fédérer, vous savez également être force de proposition et porter les choix de la municipalité.

Rémunération : Selon la grille indiciaire + RIFSEP

Avantages : COS/CNAS, participation mutuelle

Type de recrutement : recrutement par voie statutaire ou à défaut par voie contractuelle.

Merci d'envoyer votre candidature par courriel : recrutement.agglo@casq.fr